PAPETERIE | CARTOUCHES | MOBILIER — Bureau Vallée — INFORMATIQUE | IMPRIMERIE | BUREAUTIQUE

Facture I01450200018992 du 19/08/2025 12:20:23
(NF525) Sign. : 525/0455-6 HPRD
Shop & QO - Encaissement 14.1.2515.3
Nombre de réimpression(s) : 1 du 19/08/2025 12:21:48 - 7ydC
Shop & QO – Centrale & Magasin 14.1.2515.3
Nombre de client : 1 Opération : vente - Biens

Magasin :
BV
SARL PAGIN
13 rue de l'aubetin
77120 COULOMMIERS FRANCE
Tel : 0164037374
Email : bv.coulommiers@bureau-vallee.fr
Tel SAV : 0164037374

Client (1198) :
Entreprise Privée JACK N JILL
49 AVENUE JEHAN DE BRIE
77120 COULOMMIERS
FRANCE
Siren : 518128590
TVA intra. : FR67518128590

Duplicata

Facture n°I01450200018992
Du 19/08/2025

	Article	Qté	PUHT	Taux TVA	Montant TVA	PVHT
Emporté 19/08/25 12:20	79435056 PORTE VUES PERSO PROPYGLASS 40 VUES ROUGE VIQUEL *Commande : O01450200000233 (09/08/2025)*	30	4,16 €	20,00 %	24,95 €	124,75 €
					TOTAL HT	124,75 €
					TOTAL TVA	24,95 €
					Total TTC	**149,70 €**

Vous avez été accueilli(e) par Claudia(Id:971)
(CAISSE 2 2)

IBAN : FR76 1870 6000 0022 5807 5100 048 BIC : AGRIFRPP887

Nom TVA	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
Taux normal	124,75 €	20,00 %	24,95 €	149,70 €

Règlements	
19/08/2025 12:20:23 - CB	**149,70 €**

Portable : Tél. : Email : hello@jacknjill.fr	**Signature du vendeur**	**Signature du client**

Le client reconnaît et accepte les conditions générales de vente figurant au recto des présentes. Le vendeur conserve la propriété des marchandises livrées jusqu'à l'encaissement effectif de toutes sommes dues par le client à quelque titre que ce soit. Des pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de la facture seront applicables en cas de paiement postérieur à la date d'échéance figurant sur la facture. En cas d'impayés ou de rejet de chèque pour défaut de provision, les sommes recouvrées seront majorées à titre de clause pénale d'une somme forfaitaire de 40 euros.
Aucun escompte n'est pratiqué. Taux des pénalités en l'absence de paiement : 10 % l'an (base Exact/360J). En sus, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixée à 40 € par le décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, due au créancier en cas de retard de paiement, conformément à l'article 121-II de la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012.
SARL PAGIN 13 rue de l'aubetin - 77120 COULOMMIERS - FRANCE
SARL - Au capital de 170000€ Siret : 44448336600050 SIREN : 444483366 - N° RCS : Meaux 444483366 . - TVA : FR34444483366 - Code APE 4762Z